

Image not found or type unknown



## Vice caché suite location récente

Par **val85590**, le **10/03/2010 à 20:34**

Bonjour,rrnrnJ'ai emmenage le 26 septembre 2009 chez un bailleur privé. L'appartement avait été refait à neuf par le propriétaire, or depuis il y a eu plusieurs incidents : compteur électrique qui a brulé, store du velux qui sort de son guide, poignée de porte qui tombe à plusieurs reprises, prise qui se detache du mur, et aujourd'hui le radiateur est tombé. Je dois un loyer mais j'avoue que quand je vois que quasiment tous les mois il y a quelque chose qui dysfonctionne, j'avoue que ça m'enerve un peu.rrnrnAi je un recours ? puis je faire constater les dégats par quelqu'un ou bloquer mon loyer ?rrnrnJ'avoue quand même que tout le monde me dit, même l'assistance sociale que l'appartement est bien mais cher pour la commune (480 € , eau, edf en +)rrnrnMerci beaucoup par avance pour votre réponse